

Avant de remplir cette annexe, consultez la notice.
Le total CL du dernier feuillet est à reporter en page 3 de la déclaration.

NOM, PRÉNOM

ADRESSE

DROITS SOCIAUX PARTS OU ACTIONS DÉTENUES PAR LES SALARIÉS, MANDATAIRES SOCIAUX OU RETRAITÉS AVANT ABATTEMENT

	TITRE 1	TITRE 2	TITRE 3	TITRE 4	TITRE 5	TOTAL
Année de la 1 ^{ère} demande d'exonération à l'ISF						
RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES EXONÉRÉS À 75 % DE LEUR VALEUR						
Désignation de la société						
Activité de la société						
Statut dans la société (salarié, mandataire social ou retraité)						
Date d'acquisition des titres déclarés <i>(uniquement pour les retraités)</i>						
Nombre de titres éventuellement déclarés en n-1						
Si vous avez transmis totalement ou partiellement ces titres l'année dernière, remplir les lignes ci-dessous en tenant compte uniquement des titres ayant bénéficié antérieurement de l'abattement de 75 %.						
Mode de transmission (donation, apport, cession à titre onéreux...)						
Date de transmission des titres						
Nombre de titres transmis						
Valeur de transmission unitaire						
En cas de fusion ou d'apport, nombre de titres reçus en contrepartie de l'opération						
RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA DÉCLARATION						
Méthode d'évaluation et éléments de calcul						
Nombre de titres déclarés						
Valeur déclarée		+		+		+
LIGNE DE REPORT ÉVENTUEL DE LA CASE CL DU FEUILLET PRÉCÉDENT						+
TOTAL DES PARTS OU ACTIONS À REPORTER SUR VOTRE DÉCLARATION PRINCIPALE OU SUR UN AUTRE FEUILLET						CL